



Salut Richard

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Richard Ranger.

Il a été le directeur général du Centre de Loisirs Mgr Pigeon pendant de nombreuses années.

Il a également été un des fondateurs de la Table de Concertation de Ville-Émard/Côte St-Paul et un de ceux qui se levaient à l'aurore pour que les Fêtes de quartier fonctionnent.

Richard a été un cadeau dans nos vies professionnelles et la vie du milieu communautaire. Un partenaire inoubliable !

Le conseil d'administration et les employés de Prévention Sud-Ouest présentent leurs condoléances les plus sincères à sa famille et à ses amis.



Dans ce numéro :	
Formation	2
Conseil d'administration	2
Cours Gardiens Avertis	2
Nouveaux projets	2
Le conseil du mois	3
Quiz	3
Le potin du mois	4
À surveiller	4

PDUES

C'est en compagnie d'Élyse Cossette du CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, que Diane Lemon présentera le résumé de la table ronde sur la connectivité et la mobilité.



Une première présentation aura lieu en soirée le 21 avril prochain au Centre Gadbois et une seconde, le 26 avril, au théâtre Paradoxe.

Le résumé des trois autres tables rondes y sera également présenté.



Formation

Céline Berck et Diane Lemon ont commencé leur formation concernant « L'évaluation PAR et POUR le communautaire et le plan d'action SMART.



Deux membres du conseil d'administration, Stéphanie Franche-Lombart et Bernard Metcalfe, les accompagneront dans cette démarche.

Conseil d'administration



Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 29 mars dernier, quatre postes d'administrateur devenaient vacants.

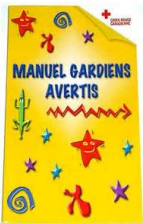
Ce sont Laurier Dumont, Estelle Landry, Stéphanie Franche-Lombart et Bernard Metcalfe qui ont été élus.



Avec Lise Gosselin, André Grenier et Michel Gosselin le conseil d'administration est complet.

Merci à tous pour leur implication et leur soutien.

Cours Gardiens Avertis



Les journées de Céline Berck sont très bien remplies et pour les prochaines semaines elles s'allongent encore un peu.

En effet, elle vient de commencer une série de cours Gardiens avertis dans plusieurs écoles du secteur.

C'est près de 60 jeunes qui sont inscrits à cette formation pour l'instant.

Nouveaux projets

Nous travaillons actuellement sur de nouveaux projets qui visent la cohabitation harmonieuse et la prise en charge par les citoyens de certaines situations.

Nous vous donnerons plus de détails dans les prochains numéros.





Le conseil du mois

Saviez-vous que les incendies surviennent surtout la nuit ?

Afin de dormir sur vos deux oreilles vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui pourra vous réveiller en cas de besoin.

Il existe deux types d'avertisseurs de fumée, à pile et électrique. Si vous optez pour un électrique prévoyez tout de même un modèle à pile en cas de panne de courant. L'avantage du modèle électrique est qu'ils peuvent être interconnectés donc peu importe d'où provient le feu, ils sonneront en même temps.



Installez vos avertisseurs dans les corridors et espaces communs mais éloignés de vos appareils de cuisson afin d'éviter que les détecteurs se déclenchent à chaque fois que vous préparez un repas. Privilégiez une installation dans les chambres et à chaque étage de la maison et ce sans oublier le sous-sol.

N'oubliez pas de vérifier la pile de votre détecteur une fois par mois. Il existe un bouton d'essai prévu à cet effet. Si lorsque vous appuyez sur le bouton, aucun son ne se produit changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux. De plus, une fois par année, approchez une chandelle près de votre détecteur afin de vous assurer qu'il détecte toujours la fumée.

Vous pouvez désormais dormir sur vos deux oreilles.

Source : « Avez-vous un avertisseur de fumée? », Sécurité Publique Québec avec la collaboration de la Régie du bâtiment du Québec.

Quiz du mois

Vrai ou faux

Les propriétaires doivent fournir à leurs locataires des avertisseurs de fumée en bon état et s'assurer de changer la pile tous les ans.

Réponse : **Faux**



Le propriétaire est en effet tenu de munir ses logements d'avertisseur de fumée, mais c'est la responsabilité du locataire de l'entretenir, le vérifier et remplacer la pile s'il y a lieu.

Source : « Avez-vous un avertisseur de fumée? », Sécurité Publique Québec avec la collaboration de la Régie du bâtiment du Québec.



Le potin du mois **Au secours!**

Le 29 mars dernier, lors des préparatifs pour notre assemblée générale, Céline Berck va à son auto pour chercher du matériel. Personne ne s'aperçoit de son départ.

À un certain moment, Marie-Laurence Bohémier, pousse une exclamation devant son ordinateur et sort précipitamment du bureau.

Elle revient en compagnie de Céline.



Cette dernière, après avoir klaxonné pendant plusieurs minutes, avait lancé un appel au secours en envoyant courriel et texto à nos adresses courriels et cellulaire via l'ordinateur portable qu'elle était allée chercher dans son auto.

Sa carte magnétique lui permettant l'entrée dans le bâtiment ne fonctionnait plus.

Heureusement que Marie-Laurence continuait de travailler à son ordinateur sans ça qui sait combien de temps Céline serait resté dehors.

La prochaine fois Céline aura son cellulaire avec elle ou se fera accompagner par un(e) collègue.

13 avril Rencontre du Regroupement des organismes mandataires de Tandem

15 avril Fête des bénévoles organisée par l'arrondissement

19 avril Fête de Céline Berck

21 et 26 avril Rencontres PDUES Turcot

27 avril Fête de Diane Lemon

3 mai Conseil d'arrondissement

5 mai Table de sécurité urbaine de l'arrondissement

10 mai Conseil d'administration de Prévention Sud-Ouest

11 mai Rencontre du Regroupement des organismes mandataires de Tandem

À surveiller

